

Décision

Générale

colonial

Décision n° 877 accordant une permission de huit jour- à M. Belin, administrateur des colonies

n° 877

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 août 1947

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1947

Date du numéro
31 août 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu la demande de permission du 2 août 1947 de M. Belin (Marc), administrateur des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Une permission de huit jours, pour en jouir à l'Arta, est accordée à M. Belin (Marc), administrateur des colonies, chef du bureau des affaires économiques.

Art. 2

— La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P. H. SIRIEX.